

Département de la Manche
Arrondissement de Coutances
Canton de Créances
Commune de Saint-Germain-sur-Ay

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Date de convocation : 8 juillet 2025

Nombre de conseillers :

en exercice : 15

présents : 09

votants : 11

Date d'affichage de la liste des délibérations : 17 juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze juillet à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente du bourg, 45 rue de l'Eglise, sous la présidence de M. Le Maire, Christophe GILLES.

Présents : GILLES Christophe - GIAVARINI Pascal - LEPAGE Michel - LEBLOND Christine - YBERT Valéry - VANDENAWEELE Guy - LE GUILLOUX Vanessa - GRINCOURT Vincent - LECOEUR Maurice

Absents excusés :

POZZO Maryvonne a donné procuration de vote à GILLES Christophe.

THIENNETTE Claude a donné procuration de vote à VANDENAWEELE Guy.

Absentes : FOSSEY Flavie - LACAILLE Estelle - LECORNU Séverine - LEMAITRE Stéphanie -

Secrétaire de séance :

LEBLOND Christine.

1 - COMMANDE PUBLIQUE

1.1 - Marchés publics

Autoriser M. Le Maire à signer le courrier rectificatif relatif aux dates de l'actualisation des prix pour la concession du service public d'assainissement collectif
- Délibération n° DEL2025-07-03

M. Le Maire donne lecture aux conseillers du courrier reçu de la Saur l'informant d'une rectification à prendre en compte pour les dates d'actualisation des prix liées à la concession du service public d'assainissement collectif, à savoir que pour être en adéquation avec les dates de facturation, il convient de modifier les modalités d'indexation des tarifs de base de la part du concessionnaire.

Le conseil municipal,

Après avoir entendu l'exposé de M. Le Maire,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

- Article 1^{er} : d'autoriser M. Le Maire à donner son accord sur le rectificatif lié aux modalités d'indexation des tarifs de base de la part du concessionnaire comme suit :
« Indices semestriels : Les indices semestriels, servant au calcul de coefficient K correspondront aux valeurs des paramètres ci-dessous connues au 1^{er} mai de l'année n pour la facturation de juin de l'année n et

Département de la Manche
Arrondissement de Coutances
Canton de Créances
Commune de Saint-Germain-sur-Ay

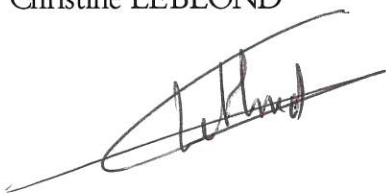
connues au 1^{er} novembre de l'année n pour la facturation de décembre de l'année n ».

- Article 2 : d'autoriser M. Le Maire à signer toute pièce administrative se rapportant à ce dossier.

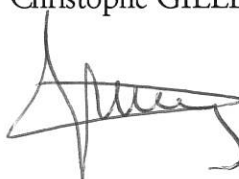
Adopté à la majorité
(11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention)

Fait à Saint-Germain-sur-Ay,
Le 15 juillet 2025,

La Secrétaire de Séance,
Christine LEBLOND



Le Maire,
Christophe GILLES



Le Maire de la commune de Saint-Germain/Ay:

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte affiché et transmis au contrôle de légalité conformément au visa apposé ci-dessus ;
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de deux mois à compter de l'acquisition de son caractère exécutoire.